

Guebwiller - Guebwiller / La Communauté de Communes monte en puissance

Zone industrielle : la gestion, pour commencer

Pas toujours facile « de faire », face « aux chevaliers du paragraphe » comme les appelait, mardi soir, lors de la réunion de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller, le président Daniel Weber. Son prédécesseur pestait déjà sur le sujet... Mais cela n'empêche pas « que les choses avancent » : ainsi, pour la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique, une des « clefs » d'entrée primordiale pour que les différentes prises de compétences décidées le 20 juin dernier par la Communauté de Communes deviennent effectives, il a été décidé du recrutement d'un cabinet d'études, pour « l'aide à la décision de la Commission Locale chargée de l'évaluation des charges transférées, préalablement à l'instauration de la TPU ». Un cabinet de Saint- Didier - au - Mont a remporté le marché, pour 23 800 €, que les élus ont accepté comme un seul homme...

D'ailleurs, Daniel Weber, malgré les « obstacles administratifs », estime que, du côté de la Communauté de Communes, on! sera « dans les clous » pour les transferts de compétence annoncés, pour la piscine, la Petite Enfance... Et, bien entendu, pour « le nerf de la guerre », l'économie. En passant obligatoirement par la case départ, la Zone Industrielle de Guebwiller - Issenheim - Soultz. Le syndicat - le SIZI - qui gère la zone, va passer le relais à La Communauté de Communes dès le 1er janvier prochain. Mais uniquement pour la gestion. Car la convention qui devrait être signée par les deux structures « n'emporte aucun transfert de compétence vers la Communauté de Communes » ni « anticipe le transfert le transfert du siège du SIZI, qui reste fixé à la marie de Soultz ». Par contre, et jusqu'à ce que le transfert des compétences du Syndicat passe à la Communauté de Communes, le syndicat versera un forfait (annuel) de 8 000 € à la Communauté de Communes.

Charte du Pays : presque l'unanimité

La Charte de Pays , dont l'élaboration a été engagée en mars de ! l'année dernière par le Syndicat Mixte du Pays Rhin - Vignoble - Grand - Ballon, a été approuvé par le conseil de Développement en avril dernier. A partir d'un diagnostic territorial et la définition d'enjeux pour le territoire, la Charte formule trois axes stratégiques de développement. Celui des « activités économiques et de l'emploi, avec la volonté de renforcer la vocation économique et touristique du Pays ». Celui de la valorisation de la qualité de vie, « en confortant et maîtrisant l'attractivité résidentielle ». Celui, enfin, de la « cohésion du territoire, avec le développement des projets et coopérations, selon un axe Est - Ouest, dans une logique « gagnant - gagnant » ».

« Une seule action est décrite pour le moment dans la commission « habitat - cadre de vie - environnement » créée au sein du Pays, relevait Christian Weiss. « C'est une manifestation culturelle autour du thème de l'eau, de Soultzmatt au Rhin... Mais je pense qu'il y a d'autres priorités, concernant la qualité des eaux, la préservation des ressources naturelles, la recherche d'une homogénéité du service des déchets sur tout le territoire, un programme de logements accessibles aux jeunes et jeunes couples... » relevait l'élu de Murbach. Qui rappelait qu'il convient de « ne pas oublier les 9 km de voie ferrée entre Bollwiller et le Heissenstein... ». En choisissant finalement l'abstention, plutôt que l'approbation de la Charte. Comme d'ailleurs le maire de Jungholtz, François Meyer, « pas totalement satisfait par la charte », estimant que le mot « cohérence n'était pas le mieux adapté ». « Quand on parle de Pays, ce qui doit nous poser question c'est notre identité... ». Avec « des paysages différents, un habitant différent, selon qu'on se place à un bout ou l'autre du territoire... ».

« Le Pays correspond à une volonté délibérée, sur un projet cohérent » lui répondit Daniel Weber. « Nous avons, sur le territoire, une carte à jouer. Entre le Grand Pays de la Régio! on de Colmar et le Pays de la région de Mulhouse... » Rappelant qu'on est finalement sur les « frontières du Sdau ou du Scot (sans Rouffach) »... Lors du vote, seuls Christian Weiss et François Meyer s'abstiendront.

Pour un Ciné au Vivarium

Une étude a été menée sur le développement du Vivarium du Moulin vers un Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement. Cette étude fait un état des lieux des actions menées par le Vivarium et celles en projet : l'association s'est développée, pour « gagner en puissance et en reconnaissance ». Outre la partie muséale, elle réalise aujourd'hui beaucoup d'interventions en milieu scolaire

30 novembre 2006

DNA

avec le partenariat de la Communauté de Communes, le Parc Naturel des Ballons, d'Ariéna. Elle accueille les scolaires et le public au Vivarium, organise des sorties découvertes...

Mais si la démarche engagée par le Vivarium lui a permis cette montée en charge progressive, il garde néanmoins un « statut fragilisé! », lié au soutien des collectivités partenaires ». Le label CINE permettrait à l'association de travailler sur la durée, dans des programmes pluriannuels, et de « mettre en place un véritable programme d'éducation à l'environnement ». A la suite du renoncement à la création du CINE de Sentheim, la porte est ouverte pour le dépôt d'une candidature. Mardi soir, les élus de la Communauté de Communes ont tous estimé qu'il « fallait y aller ». Avec un subventionnement qui reste à déterminer avec précision, mais des précédentes études avaient chiffré le projet à environ 1 million d'€. Financé par la région et le département. Et 20 % à charge de la Communauté de Communes, pour le coût des travaux d'investissement.